



Balisage

4,2
km

1h00

Parcours alliant la fraîcheur des rives du Layon au plateau plus aride, le tout enrichi d'un patrimoine remarquable tel que le château de Villeneuve, le monastère des Bénédictines et le charme incontestable de l'architecture des maisons de pierre coquillère...

Départ Place d'Arbrissel (47.22310 / -0.454682)

Départ de la place principale de Villeneuve face au monastère, halte pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle dont le chemin traverse le hameau.

- 1 Prendre à gauche de la bâtisse et longer le mur d'enceinte du château. Continuer tout droit jusqu'au bois situé au bord du Layon remonter ensuite une large chaintre de vigne qui vous emmènera jusqu'au mur de clôture du monastère.
- 2 Tourner à gauche et descendre jusqu'aux rives du Layon. Longer le Layon sur environ 1 km.
- 3 Engager la montée du coteau en tournant à droite. Passer devant le lavoir et la Fontaine de la Chantlée. Le sentier aboutit à « Le Giron », chemin de falun qui domine les méandres du Layon et offre une magnifique vue ouverte sur le village d'Aubigné et la tour de son château.
- 4 Tourner à droite et poursuivre jusqu'au hameau de Villeneuve. En y arrivant, tourner à droite pour retrouver la place d'Arbrissel.

Informations complémentaires :

Communauté de Communes des Coteaux du Layon, 2 bis rue Jacques du Bellay, 49380 Thouarcé
02 41 54 01 08, accueil@cc-coteauxdulayon.com » Infos tourisme : cclayontourisme@orange.fr



Extraits de SCAN 25®
© IGN – 2014
Autorisation n° 40-14.13

A voir en chemin :

- Le château de Villeneuve
- Le monastère des bénédictines et sa boutique de produits locaux
- Les rives du Layon et la Fontaine de la Chantlée



Recommandations utiles

Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets
- Soyez les gardiens de votre environnement, toute cueillette est interdite
- Restez sur les sentiers balisés

Préservez-vous

- Equipez-vous de bonnes chaussures de marche. En période hivernale, certains sentiers peuvent être très boueux, voire inondés et impraticables.
- Partez avec le matériel nécessaire en fonction de votre distance de randonnée.
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux
- Renseignez-vous sur la météo avant de partir

Respectez les activités et les hommes

- Respectez les propriétés privées que vous traversez et celles qui bordent les itinéraires
- Les chiens doivent être tenus en laisse, particulièrement en forêt
- Suivez les recommandations en période de chasse

Nous vous rappelons que vous restez sous votre entière responsabilité



Informations

Durée de la randonnée

La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelés et des éventuelles difficultés.

Balisage

Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin.

ORIENTATION SUR LES SENTIERS

Continuité du sentier - Continuation

Changement de direction au prochain carrefour
Change of direction at the next cross

Mauvaise direction
Wrong way



Votre avis sur nos sentiers

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état.

Nous vous invitons, pour nous communiquer vos remarques, à contacter le service tourisme de la Communauté de Communes des Coteaux du Layon :
02 41 54 01 08, cclayontourisme@orange.fr

